



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 sera présenté au conseil municipal, pour adoption, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le mercredi 15 novembre 2023, à 16 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Laval, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval.

DONNÉ À LAVAL
CE 2 novembre 2023

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim